

LA FILIÈRE DES FORMATS DE STOCK ET DE FLUX ET SON CLUSTER

I) LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA FILIÈRE DES FORMATS

La construction de la filière des formats met en lumière les problématiques suivantes :

- Tout d'abord une question de souveraineté. Cela consiste à sortir la France de sa dépendance dans le domaine des formats vis-à-vis des créations étrangères.
- Une question de puissance pour notre pays car elle implique la conquête d'une place sur le marché international des formats.
- Un enjeu d'innovation industriel et social, en donnant un coup d'accélérateur dans un nouveau domaine audiovisuel, celui des formats, à la création française, au tissu des entreprises nationales, aux exportations, à la formation et à la création d'emplois.

C'est aussi une "révolution" à bas bruits de notre secteur de l'audiovisuel :

- En traitant la fiction, le documentaire et l'animation, donc les créations dites de "stock" à égalité avec les jeux et les divertissements, c'est-à-dire, les créations dites de "flux".
- En faisant le choix d'investir prioritairement dans le développement des projets et dans les exportations.
- En pensant aussi l'innovation en termes de formation de talents et de création d'emplois.
- Et en proposant enfin une politique de filière globale en investissant autant dans les créations que dans les entreprises qui portent celles-ci.

II) L'ÉCONOMIE DE LA FILIÈRE ET SON BESOIN DE FINANCEMENT

Les documents joints présentent les BP de la filière des formats et notamment son besoin de financement.

Nous présentons d'abord les tableaux qui concernent la progression de la création de nouveaux formats français et du nombre d'entreprises portant ces créations, et la montée en charge de la politique de formations et de création d'emplois permettant que la filière des formats en France devienne une filière qui compte non seulement sur le plan national mais aussi à l'international.

Nous ne revenons pas sur le retard pris par notre pays sur les marchés national et international des formats, concernant les formats de « stock » mais surtout les formats de « flux ». Nous avons développé ce point longuement dans le Rapport de Mission.

Il s'agit, avec la mise en place de la filière et du "cluster", de rattraper ce retard en termes de création de formats français nouveaux, d'entreprises, de formations et d'emplois.

1) Création de formats français de « stock » et de « flux »

En France nous ne créons pas assez de formats français pour alimenter les besoins du marché national qui sont aujourd'hui couverts par des importations et des adaptations de formats étrangers, et nous sommes trop absents du marché international.

Nous présentons, dans les tableaux qui suivent, ce que devrait être le développement de la filière en matière de créations de nouveaux formats nationaux de « stock » comme de « flux » en considérant à égalité les premiers comme les seconds.

Nous distinguons dans la présentation les phases d'écriture et de développement des formats d'abord, puis la production des formats choisis par le marché national et enfin l'exportation des formats français qui intéresseraient le marché international.

Nous calculons enfin à partir du coût standard de ces différentes phases pour les formats de « stock » et de « flux », sur la base de la réalité du marché, le taux de transformation du développement vers la production (50%) et de celle-ci vers l'exportation (50%) avec à chaque fois un an de décalage.

Enfin nous considérons que le besoin de financement compte tenu des enjeux du marché et de la situation française doit exprimer **un effort particulier en développement et pour les exportations** en finançant 50% des coûts de ces phases par format ; et 25% pour la production compte tenu de la structure du marché et des apports des diffuseurs linéaire et non linéaires.

Enfin nous avons construit une ligne qui correspond à la rémunération du « cluster » à chaque étape au titre de la **labellisation** des projets développés (5%), puis produits (5%) et enfin exportés (5%).

Tableau 1 - Financement des Contenus

Ainsi, le tableau 1 montre que l'installation et le premier développement jusqu'à sa maturité (7 ans) de la filière des formats français permettent :

- la création de **226 formats français** nouveaux dont **135 en flux** ;
- la production sur 6 ans de **90 premières "saisons" de formats français** pour le marché national dont **54 en flux** ;
- et enfin au bout de 5 ans, **34 formats français sont exportés**.

2) Accompagnement des entreprises françaises porteuses de formats nationaux

Nous avons dans ce chapitre distingué dans la filière des formats, comme dans toutes les autres filières industrielles, les différentes catégories habituelles d'entreprises :

- Les «start-ups » qui vont permettre aux professionnels qui souhaitent se reconvertir dans cette filière prometteuse, aux nouveaux talents issus de la politique de formation

initiale et continue et ceux venant du numérique après une expérience dans l'audiovisuel en tant que partenaire, de porter leurs créations de formats nouveaux.

- Les « PME » ou « ETI » qui sont, soit issus des “start-up” précédentes, soit des entreprises audiovisuelles qui existent déjà mais entendent se diversifier et se renforcer dans le format.
- Les « Licornes » enfin qui sont encore trop peu nombreuses en France dans l'audiovisuel mais qu'il s'agit d'accompagner notamment dans la conquête du marché international.

Nous avons considéré pour développer le tissu des entreprises au rythme de la croissance des créations de nouveaux formats et compte tenu de la situation de notre pays qu'il fallait dans le plan de financement de la filière :

- Concentrer les efforts d'accompagnement financier sur les start-ups, en finançant, dans le cadre du plan, 50% de leur besoin de financement global.
- Renforcer et élargir le tissu des PME et ETI dédiées au format, en finançant, dans le cadre du plan, 35% de leur besoin de financement global.
- Enfin soutenir les « Licornes », en finançant dans le cadre du plan, 33% (Minorité de “blocage”) de leurs besoins de financement global pour que la France soit un pays qui compte sur le marché international des formats.

Là aussi le « Cluster » sera rémunéré pour son activité de « **labellisateur** » des investissements dans les entreprises en organisant le repérage des candidates, l'expertise et le suivi des investissements, à hauteur de 1,5% du montant des investissements.

Tableau 2 - Accompagnement des entreprises

Le tableau montre que pour le développement de la filière des formats et le portage des développements des projets, des productions et des exportations précitées, le plan doit permettre sur 7 ans la création de **56 “start-ups”** et l'accompagnement de **54 PME et ETI** et de **20 licornes**.

3) Politique de développement de la formation initiale et continue et de la création d'emplois.

Pour soutenir la croissance de la création française de formats nouveaux sur les marchés domestique et international et le développement du tissu des entreprises de la filière, il nous faut **mettre en place une politique de formation initiale et continue au format et de création d'emplois nouveaux qui répondent aux besoins de la filière.**

En matière de formation initiale, nous avons déjà testé le dispositif du FABLAB au sein de Masters 2 universitaires ; il faudra les multiplier. Dans ce cas-là, c'est le système universitaire qui prend en charge le coût du dispositif.

Et ce sera le “Cluster” qui “labellisera” les FABLABs. A ce titre il sera rémunéré à hauteur de 15% du coût de ces formations initiales.

Nous pouvons considérer que 15% des étudiants qui auront suivi les FABLABs poursuivront cette formation initiale en tant que « junior » dans le cadre des **formations continues proposées et “labellisées” par le « Cluster » en Ecriture, Développement et Distribution financées par le système de la formation continue.**

Pour les métiers “techniques” en phase de production, ce seront les formations déjà existantes qui seront mobilisées.

Sauf pour le **cadre de production** pour lequel ce sera le « Cluster » qui labellisera les nouvelles formations continues transverses destinées à ce “cadre de production” afin que celui-ci intègre, dans l’exercice de ses responsabilités, les dimensions professionnelles spécifiques au format notamment celles liées au caractère international du format, à l’hybridation des métiers et à la productivité qu’il faut savoir mettre en œuvre au moment de la production nationale et des adaptations internationales pour tenir le rythme d’une “saison” par an.

Ces formations complémentaires seront financées par le fonds de la formation continue du secteur de l’audiovisuel géré par France Compétences et l’AFDAS.

Le « Cluster » en tant que **“labellisateur”** aura pour tâches, au titre de la formation initiale avec les universités et les écoles privées et de la formation continue avec la CPNEF-Audiovisuel et l’AFDAS, l’OPCA de l’Audiovisuel, au nom de la filière de :

- Repérer les nouveaux métiers et les nouvelles compétences qui émergent sur le marché international du format ;
- Les identifier et les actualiser ;
- Mettre au point et tester les FABLAB avec les universités pour la formation initiale d’une part, et d’autre part les formations nouvelles avec la CPNEF-Audiovisuel et l’AFDAS pour la formation continue.
- Enfin lancer les AAP et sélectionner les organismes de formation initiale et continue et les contrôler en lien avec l’AFDAS et la CPNEFAV

À ce titre, le « Cluster », comme pour les “labellisations” des formats et des entreprises, recevra une rémunération dans le cas de la “labellisation” des formations initiales et continues (15% du coût ou du CA).

Enfin dans le tableau qui suit figure la création d’emplois d’auteurs, de permanents (Développement et Distribution) et d’intermittents (Production) qu’entraîne le développement de la filière.

Tableau 3 - Emplois et Formations

Ce tableau montre que sur 7 ans, la filière des formats va permettre la formation initiale de 1075 étudiants en Master dans le cadre des FABLABs dont 15% entrèrent sur le marché du

travail du format (soit 161) et la formation continue de 154 professionnels des formats "junior" et "senior".

La nouvelle "filiale" des formats va créer sur 7 ans au moins 1448 emplois dont 96 permanents (Développement et distribution) et 1352 "intermittents" dans la production. La pérennisation de ces emplois sera davantage assurée dans le cas du format dans la mesure où de "saison" en "saison", ce sont la plupart du temps les mêmes équipes qui travaillent.

4) Les besoins de financement, leurs répartitions et leurs remboursements

La mise en place et le développement de la nouvelle "filiale" des formats nécessitent la mobilisation en particulier de nouvelles sources de financement auxquelles l'audiovisuel n'a pas l'habitude de s'adresser.

Des acteurs privés et publics du financement devront couvrir sur 7 ans un besoin de financement de 51 M € pour les formats (Création, Production et Exportation) stock et flux et pour les entreprises ("Start-ups », PME et ETI et "Licornes") de 57 M €.

Ainsi, pour que la filière des formats existe et se lance sur 7 ans, il nécessitera la mobilisation au total d'un financement de 108 M € répartis à peu près à 50/50 entre créations de formats et créations d'entreprises.

Nous avons ensuite réparti ce besoin de financements entre les différentes sources privées et publiques de financements pour les formats en distinguant le stock et le flux, et les entreprises.

Il faut qu'un certain nombre de financements soient "fléchés" sur la période en particulier pour les deux principales sources de financements publics, que sont l'IFCIC et la BPI. Le montant des financements "fléchés" est de 78 Me.

Voir Tableau 4

Quant au rythme des remboursements des sommes prêtées pour le financement nous reprenons le calendrier moyen habituel.

Voir Tableau 4 bis - Remboursement des investissements dans les contenus et les entreprises.

5) Le BP du « Cluster »

Le "Cluster" est donc la structure qui anime la filière et labellise les différents contenus, investissements et formations initiales et continues.

Il doit rester une structure légère et agile, avec un noyau interne limité concentré l'animation de différents instances représentatives et groupes d'experts.

Les charges seront ainsi limitées, et des ressources proviendront de son rôle d'animateur et de "labellisateur".

Nous aboutissons à un "petit" équilibre en quatrième année et à un "grand" équilibre la septième année.

Ce "Cluster" doit pour exister, jouer son rôle et atteindre son équilibre, bénéficier d'une décision clé qui validera son existence, son rôle et ses ressources.

Nous avons proposé que la Fabrique des Formats devienne ce "cluster" dans la mesure où elle joue pour partie déjà ce rôle et a acquis une expérience pionnière dans l'univers des formats. Elle fera faire aussi l'économie à l'État des frais d'établissement et de lancement.

Mais il faut que la Fabrique des Formats soit reconnue comme "Cluster" de la filière des formats à condition bien entendu que les ajustements juridiques et financiers nécessaires aient été accomplis.

CONCLUSION

Enfin il nous semble évident aujourd'hui après le travail accompli ci-dessus dont ce document rend compte, qu'on doit créer cette nouvelle filière compte tenu de son impact en termes d'innovations, d'entreprises, d'exportations, de formations et de création d'emplois, et considérer que la filière des formats est une filière stratégique.